

Pont Péan, le 19 octobre 2018

Aux Comités Régionaux pour diffusion aux :

- Clubs
- Comités départementaux
- Membres des commissions techniques

Réf : CTR/2018-2019/021
Affaire suivie par Catherine L'HER :06.62.74.0196

Objet : Formation + Examen des Juges GR N3 - 2018/2019

Mesdames, Messieurs,

Veillez prendre connaissance des dates et modalités de l'offre de **formation** pour l'examen des juges **N3 GR** pour la saison sportive 2018/2019 .

	DATES	LIEU
<p>Stage Formation N° 1 « Regroupement » choix parmi 3 lieux</p>	<p>Du 8 et 9 Décembre 2018 Samedi : 10h à 20h Dimanche : 9h à 17h</p>	Maison des sports OLIVET
		OU
		<p>Maison des Sports Comité régional Gymnastique Pays de la Loire 44, Rue Romain Rolland 44000 NANTES</p>
		OU
		ST BRIEUC (lieu exact à confirmer)
<p>Stage Formation N° 2 + Examen « Regroupement »</p>	<p>12 et 13 janvier 2019 Samedi : 10h à 20h Dimanche : 9h à 17h (Examen)</p>	<p>CREF LAVAL 109 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN BP 91035 53010 - LAVAL CEDEX</p>

PRE-REQUIS POUR LA FORMATION DE JUGE :

- **Avoir imprimé et lu** la réglementation technique GR 2018-2019
- ⇒ **Avoir imprimé et lu** le code de pointage & annexes GR
- ⇒ **Les documents sont disponibles sur le site www.ffgym.fr rubrique « mon espace licencié » / compétition / Base documentaire GR. Apporter les documents le jour de la formation, aucune impression ne pourra être faite sur place !**

PRE-REQUIS POUR L'EXAMEN DE JUGE :

- Être licencié FFGym
- Être en possession du niveau 2 et avoir jugé au minimum 3 compétitions depuis l'obtention du niveau 2
- Présence obligatoire en formation (au minimum 22h)

PRE-REQUIS POUR LE RECYCLAGE DE JUGE : *uniquement pour juges N3 non recyclés à ce jour sur le cycle en cours !*

- Être licencié FFGym
- Être titulaire du niveau pour lequel l'inscription au recyclage est réalisée

COÛT FORMATION : Les tarifs des actions de formation comme suit :

- Frais pédagogiques + examen juge : 100 €
- Frais d'examen seul : 25 €
- Recyclage juge : 60 €

Cependant, afin d'alléger le coût pour le stagiaire et clubs, le Regroupement en synergie avec les 3 régions a décidé de prendre une partie des frais charge déduite dès l'inscription **sous conditions suivantes :**

- *Un accompagnement aux clubs conventionnés 2018/2019*
- *(attestation du comité régional concerné à fournir avec l'inscription)*
- *Un accompagnement si règlement avant date précisée ci-dessous*

Par conséquent, les prix demandés aux clubs (participation regroupement déduite) seront les suivants :

Coût total inscription + formation + examen :

- 85 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 15 novembre 2018
- 90 € pour clubs non conventionnés et règlement le 15 novembre 2018
- 100 € pour tout règlement effectué après le 15 novembre 2018

Coût recyclage N3 : *uniquement pour juges N3 non recyclés à ce jour sur le cycle en cours !*

- 40 € pour clubs conventionnés et règlement avant le 15 novembre 2018
- 55 € pour clubs non conventionnés et règlement avant 15 novembre 2018
- 60 € pour tout règlement effectué après le 15 novembre 2018

Règlement :

- **Par chèque bancaire à l'ordre de :** COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DES PAYS DE LA LOIRE (CPTÉ REGROUPEMENT)
- **Par virement bancaire :** RIB en annexe

Coût Hébergement et restauration :

Les tarifs et possibilités précises d'hébergement et restauration vous seront communiqués à l'issue des inscriptions. Par conséquent les réservations et règlements précis pour la logistique seront effectués après les inscriptions à réception d'un courrier détaillé avec tarifs précis.

Cependant merci de renseigner dès à présent sur formulaire si vous êtes intéressés par hébergement et restauration

- *1^{er} we formation : 8/9 décembre 2018 : 1 lieu au choix du candidat*
 - *NANTES : proposition éventuelle hébergement et restauration à l'issue des inscriptions*
 - *OLIVET : hébergement en hôtel « Olivet » les tarifs seront communiqués ultérieurement*
 - *ST BRIEUX : proposition au Centre Technique Henri Guérin à Ploufragan*
 - *Pension complète du samedi 10h au dimanche 16h30 :*
 - *En chambre twin : environ 55 € (à confirmer après inscriptions)*
- *stage 2 + examen : 12 et 13 Janvier 2019 : CREF LAVAL*
 - *Pension complète du samedi 10h au dimanche 16h30 :*
 - *En chambre single = 57 €*
 - *En chambre twin = 50 €*
 - *En chambre twin « lavabo » : 47 €*
 - *Repas seul à l'unité : 9 €*

N'oubliez pas, si vous êtes concernés d'utiliser les aides à la formation par le biais des différents organismes OPCA (UNIFORMATION etc...) toutes les informations sur ces demandes de prises en charge sont disponibles sur le site FFG .

En cas d'absence **ou** d'annulation avant la formation, les frais d'inscription (25 €) ne seront pas remboursés.

INSCRIPTION : à l'aide du formulaire en cliquant sur le lien ci-dessous IMPERATIVEMENT avant le 6 novembre 2018 :

ATTENTION à bien noter les mails des candidates car une partie de la formation s'effectue en FOAD.

Merci de vérifier que l'adresse mail renseignée sur la fiche licence est correcte et active !

Je vous ai invité à remplir un formulaire :

[Formation juges N3 - Bretagne - Pays de la Loire - Centre Val de Loire](#)

A renseigner avant le 6 Novembre 2018 pour formation + Examen

REPLIR LE FORMULAIRE

Pour tout renseignement technique, contactez **Catherine L'HER** ou votre responsable régional.

Les informations seront également en ligne sur le mini site du regroupement : <http://uoc.gymffg.info/>

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement
B. BAGUELIN**

**Le Délégué Fédéral
Luc LE ROY**



C.P.I : DTRG -CTE -Responsable des juges - Encadrement

Benoit BAGUELIN
Coordonnateur « Regroupement »
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN
Port : +33 (0) 6 03 43 71 36
E.mail : baguelin.ffgym@wanadoo.fr

Luc LE ROY
Délégué fédéral
Port : +33 (0) 6 45 60 48 49
E.mail : luc.le.roy@hotmail.fr

ffgym.fr

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur ou Madame.....

Père, mère, tuteur de,

NOM : PRENOM:.....

Né(e) le :

N° DE SECURITE SOCIALE :.....

Groupe Sanguin :

Demeurant à :

Téléphone :.....

Traitement médical ou allergies :

1) Déclare autoriser mon fils - ma fille, à participer aux différentes activités proposées durant les stages de formation de juges GR N3 aux dates suivantes :

- ✓ du 8 au 9 décembre 2018 à OLIVET, NANTES ou ST BRIEUC
- ✓ du 12 au 13 Janvier 2019 à LAVAL

2) Déclare autoriser, responsable du stage à faire pratiquer sur le mineur, les interventions chirurgicales d'urgences éventuelles, sous anesthésie, selon les prescriptions du médecin.

OUI*

NON*

Le signataire voudra bien ajouter de sa main au-dessous de la date, la mention
« LU ET APPROUVE, BON POUR AUTORISATION »

A Le.....

SIGNATURE

* Rayer les mentions inutiles